



Montreuil, le 9 février 2012

MINISTERE de la FONCTION  
PUBLIQUE Monsieur François  
SAUVADET  
Ministre de la Fonction Publique  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Face à une situation économique et sociale qui se dégrade et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants-es européens-européennes, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne à la veille du Conseil Européen, à laquelle la CGT, ses organisations professionnelles et territoriales s'associent. Cette journée fait également l'objet d'un appel unitaire CGT CFDT FSU UNSA Solidaires.

Les syndicats européens se mobiliseront partout en Europe pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'Etats et de gouvernements ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

S'agissant des agents publics, la CGT condamne les réformes successives qui mettent à mal la Fonction publique avec les nombreuses régressions orchestrées par le gouvernement et voulues par le patronat.

Ces attaques sont autant de décisions qui contribuent à une dégradation importante de la situation de tous les agents ainsi que de la qualité du service public rendu.

Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. La CGT prend ses responsabilités, comme le font partout en Europe les syndicats qui organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

En conséquence, nous appelons tous les agents à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire dans le cadre de cette journée.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Services Publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 heures pour la journée du 29 février 2012, pour l'ensemble de son champ d'intervention afin que les personnels et salariés-es puissent prendre part aux initiatives décidées dans les territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,  
Baptiste TALBOT,

Secrétaire général